

Parthenay le 14 juin 2011

Monsieur Jean-Pierre Raffarin,  
Sénateur de la Vienne  
Casier de la Poste  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

Monsieur le Sénateur,

Une proposition de loi concernant les langues régionales déposée par le sénateur Robert Navarro est inscrite à l'ordre du jour du Sénat pour le 30 juin. Une délégation du Comité français d'Eblul France (Comité français du Réseau européen pour les langues moins répandues) sera reçue le 16 juin par madame Colette Mélot rapporteur de la proposition de loi. Cette proposition vient après celle déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale par le député Armand Jung qu'elle modifie sur plusieurs points : nous joignons à ce courrier la lettre adressée par Eblul France aux sénateurs signataires de la proposition.

Vous avez, Monsieur le Sénateur, en tant que président du Conseil régional de la Région Poitou-Charentes, et suite à la délibération du Conseil du 7 juillet 1995, institué un « Groupe de travail sur la langue poitevine-saintongeaise », devenu par la suite Groupe de travail sur les langues régionales, pour comprendre l'occitan parlé à l'extrême sud-est de la Vienne et en Charente limousine.

Connaissant votre intérêt pour les langues de votre région, nous nous permettons d'attirer votre attention sur cette proposition de loi. Son adoption par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale, ouvrirait la voie vers une meilleure prise en compte des langues de France, et donc de celles de la région linguistique de Poitou-Charentes et Vendée, dans les services publics de l'Education nationale, de la radio et de la télévision. Aujourd'hui, la transmission familiale n'assure plus la transmission des langues régionales. Et la démocratie culturelle réclame que tous les citoyens aient les mêmes droits linguistiques : les langues de France n'ont pas de statut juridique et certaines d'entre elles, comme les langues d'oïl, sont encore moins bien traitées que d'autres (absence d'un enseignement organisé, absence dans les médias de service public).

Nous espérons vivement que vous pourrez soutenir activement cette proposition de loi et sommes à votre disposition pour des précisions.

Veuillez recevoir, Monsieur le Sénateur, nos meilleures salutations.

Sylvain Rouger, président de l'UPCP-Métive,  
Stéphane Boudreau, vice-président de l'UPCP-Métive,  
Liliane Jagueneau, enseignant-chercheur à l'université de Poitiers,  
Michel Gautier, vice-président de Défense et Promotion des Langues d'Oïl

PJ Lettre d'Eblul France aux sénateurs signataires

Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Poitou-Charentes et Vendée  
Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France

Adhérente au PRMA (Pôle Régional de Musiques Actuelles), à DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl),  
à la FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles).

**UPCP Métive**  
Centre de Musiques et Danses Traditionnelles en Poitou-Charentes & Vendée

UPCP - Métive  
Maison des Cultures de Pays  
Maison André Pachier  
1, rue de la Vau St Jacques  
79200 PARTHENAY  
05 49 94 90 70  
www.metive.org